

ROYAUME DE BELGIQUE
Ministère des Colonies

KONINKRIJK BELGIË
Ministerie van Koloniën

BULLETIN AGRICOLE

DU

CONGO BELGE

LANDBOUWKUNDIG TIJDSCHRIFT

VOOR

BELGISCH-CONGO

VOL. XLIII — N. 2



BULLETIN D'INFORMATION

DE L'

I N E A C

INFORMATIEBULLETIN

VAN

NILCO

JUIN
JUNI 1952

VOL I — N. 1-2

Bulletin Agricole du Congo belge

Landbouwkundig Tijdschrift voor Belgisch-Congo

SOMMAIRE	Vol. XLIII	N° 2	JUN 1952	INHOUD
				Pages/Blz.
Note de la Rédaction				269
Nota van de Redactie				271
Articles originaux - Oorspronkelijke Artikelen				
Etude de la qualité du Cacao			G. NEIRINCKX et A. JENNEN	273
Les problèmes internationaux à la base de la FAO			A. VAN HOUTTE	383
De Internationale Problemen aan de basis van de FAO			A. VAN HOUTTE	391
La « Tristeza » des Agrumes			R. L. STEYAERT	399
La « Cannelure » ou « Stem Pitting » du Pam- plemoussier au Congo belge			R. L. STEYAERT et R. VAN LAERE	447
Historique de la méthode Testatex (<i>suite et fin</i>) Etude préliminaire de la faune entomologique et de la protection des bois exploités au Mayumbe			D ^r P. J. S. CRAMER †	455
Conférence Forestière Interafricaine d'Abidjan			P. HENRARD	463
Essai d'ethnographie des bovins indigènes du Congo belge			P. STANER	481
Epithéliome vulvaire chez une vache			—	497
Note sur le traitement de l'agalaxie de la truie au moyen de l'extrait antéhypophysaire associé à la thyroxidine			D ^r MOLS	533
Vidange d'un étang de la Cotonco à Sentery - Territoire de Tshofa (Lomami)			A. JUSSIAANT et R. GASPARD	537
Documentation officielle - Officiële Documentatie			C. HALAIN	539
Notes et Actualités - Nota's en Actualiteiten				545
Bibliographie - Boekbespreking				551
Annonces - Advertenties				581
pages/blz. I - XXVIII après la page/na blz. 616				

Bulletin d'Information de l'INEAC

Informatiebulletin van het NILCO

SOMMAIRE	Vol. I	N° 1-2	JUN 1952	INHOUD
				Pages/Blz.
Editorial				1
Editoriaal				3
Le rôle de l'INEAC dans le développement de l'Agriculture congolaise			F. JURION	5
L'utilisation des engrais au Congo belge			M. V. HOMÈS	21
La sélection des plantes vivrières à Yangambi. Le Riz et le Manioc			DIV. DES PLANTES VIVR. DE L'INEAC	37
Vingt ans de sélection du bétail indigène du type local à Nioka			D ^r J. GILLAIN et D ^r M. MARICZ	55
Une grave maladie du caféier « Robusta » : la Tra- chéomycose. Avertissements et conseils aux plan- teurs			J. V. FRASELLE et G. GEORTAY	87
Le bouturage du Cacaoyer			G. VALLAËYS	103
Comptes rendus de recherches - Verslag van on- derzoekingen				123
Petites informations - Korte mededelingen				135

ROYAUME DE BELGIQUE
Ministère des Colonies

KONINKRIJK BELGIË
Ministerie van Koloniën

Direction de l'Agriculture, des Forêts,
de l'Élevage et de la Colonisation

Directie van Landbouw, Bossen,
Veeteelt en Kolonisatie

Bulletin Agricole du Congo Belge

Landbouwkundig Tijdschrift

voor Belgisch-Congo

VOL. XLIII

N^o 2

JUNI 1952

4 FASCICULES PAR AN
NUMMERS PER JAAR

19753



Etang d'alevinage pour Tilapia
à Sentery (Cotonco).

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
Place Royale, 7 - Bruxelles

REDACTIE EN ADMINISTRATIE
Koningsplein, 7 - Brussel

Note sur le traitement de l'agalaxie de la truie au moyen de l'extrait antéhypophysaire associé à la thyroïdine

PAR

A. JUSSIANT et R. GASPARD,

Docteurs en Médecine vétérinaire.

A différentes reprises, il a été constaté que des truies présentaient après la mise bas, des lactations tout à fait insuffisantes ou nulles, constatation d'autant plus regrettable que l'unique truie de pur sang que nous possédions était dans ce cas : elle avait déjà perdu deux portées.

La question fut étudiée et quelques expériences préliminaires réalisées sur d'autres sujets de moindre valeur.

Il avait été décidé d'administrer de l'extrait antéhypophysaire (125 U Rat) et de la thyroïdine (un ou deux comprimés de 100 mg), selon le poids, pendant les huit jours suivant la mise bas.

Ce programme fut exécuté ; voici les résultats.

Premier cas.

Le 21 mai 1951, une truie avait été traitée chez un colon. Elle avait mis bas depuis une semaine et ne donnait pas suffisamment de lait pour nourrir ses trois petits. Nous ne pouvons pas parler d'agalaxie mais plutôt d'hypogalaxie, car elle donne un peu de lait. Néanmoins, nous la traitons avec l'extrait antéhypophysaire (125 U Rat) et nous donnons chaque jour dans la nourriture, pendant huit jours, un comprimé de thyroïdine (100 mg). Trois jours après, il semble qu'il y ait déjà un changement : les mamelles gonflent et les

porcelets semblent plus à l'aise. Huit jours après, la lactation est tout à fait normale et tous les porcelets se développent bien.

Deuxième cas.

Le 9 juin 1951, une seconde truie se présente à peu près dans les mêmes conditions et subit le même traitement avec les mêmes résultats.

Troisième cas.

Fort de ces expériences, nous décidons de traiter de la même façon la truie de pur sang de la ferme de Bolombo.

Le soir de l'accouchement, elle a reçu la même dose d'extrait antéhypophysaire que les autres et, pendant 10 jours, deux comprimés de thyroïdine (100 mg). Il est à noter que cette truie pèse plus de 200 kg. Nous avons cru, pendant huit jours, que nous n'aurions pas de résultats. Cependant, ses mamelles se développaient quelque peu et le dixième jour, nous les avons vues se gonfler réellement.

Entretiens, les jeunes avaient reçu un peu de lait en poudre, mais à partir de ce moment nous avons cessé l'allaitement artificiel. La mère nourrit en ce moment cinq jeunes porcelets qui se portent bien.

Conclusion.

Il semble, au vu de cette expérience, que l'extrait antéhypophysaire associé à la thyroïdine puisse donner de très bons résultats dans certains cas d'agalaxie. Cependant, un point intéressant est à noter dans cette étude : nous avons dû attendre, chaque fois, huit jours avant de constater réellement l'effet du traitement.

Il semble qu'il y aurait eu intérêt à commencer le traitement quatre jours avant la date probable de la mise bas.

Coquilhatville, le 14 janvier 1952.

Note de la Rédaction. — Vu l'importance du dosage exact dans les médications à base de produits extraits des glandes à sécrétion interne, il est recommandé de n'utiliser ces produits que sous le contrôle d'un docteur en médecine vétérinaire.